

Le Recteur,

A

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école,
S/c de Mesdames et Messieurs les IEN de
circonscription,
S/c de Madame et Monsieur les Inspecteurs
d'Académie,

Ajaccio, le 21 Janvier 2015

Rectorat

Objet : Appel à projet numérique.

Dans le cadre du développement des pratiques numériques dans les apprentissages, la Délégation Académique au Numérique a décidé de lancer un appel à projet pour doter certains établissements scolaires de Corse d'équipements mobiles individuels. Cette opération concerne les écoles, les collèges et les lycées. Elle doit permettre aux équipes pédagogiques qui le souhaitent d'intégrer des dispositifs numériques dans leurs enseignements.

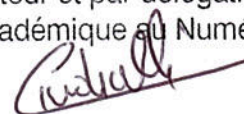
Cette expérimentation, qui ne concernera qu'un nombre restreint d'établissements, prendra la forme d'une mise à disposition de matériel pour répondre à un projet pédagogique bien défini. Ce projet, porté par l'établissement, sera suivi et évalué par les corps d'inspection et la Délégation au Numérique. Un bilan définitif sur la pertinence des choix sera effectué avant la fin de l'année civile 2015. Durant toute la durée de l'expérimentation, les enseignants impliqués pourront s'appuyer sur les CPC en charge du dossier, sur les coordonnateurs TICE départementaux ainsi que sur les membres de la Délégation Académique au Numérique.

Cet appel à projet académique s'inscrit dans la stratégie plus globale de notre ministère qui est très largement impliqué dans le Plan Numérique voulu par le gouvernement. Si tous les choix ne sont pas encore définitivement arrêtés, il est clair que le numérique sera un des piliers de la rénovation des programmes pour le cycle IV, dès la rentrée 2016. Il sera aussi un point d'appui important de la liaison Ecole-Collège qui cloture le cycle III. Nos expérimentations, et les évaluations que nous en ferons, devraient permettre d'aborder les évolutions qui s'annoncent, avec sérénité.

Dès à présent, et afin de répondre aux besoins de tous les acteurs de l'Education, la mise en œuvre du plan numérique, sera précédée d'une concertation nationale. Celle ci démarre ce 21 Janvier et recueillera les avis publics pendant un mois. Un site spécifique (présent sur le site institutionnel de l'académie) lui est dédié et des ateliers d'échanges autour des problématiques liées au développement du numérique vous seront proposés ultérieurement.

Les éléments de l'appel à projet académique sont regroupés sur le site académique à l'adresse suivante : http://www.ac-corse.fr/tice/APPEL-A-PROJET-NUMERIQUE_r10.html. Vous y trouverez la présentation du dispositif ainsi que les démarches nécessaires pour candidater ou contacter les membres de la Délégation Académique au Numérique que je vous engage à solliciter pour toute information complémentaire.

Pour le Recteur et par délégation,
Le Délégué Académique au Numérique,



José GIUDICELLI
Michel Barat

Délégation Académique au
Numérique

Dossier suivi par

José Giudicelli

Téléphone :

04 95 50 33 92

E-mail :

jose.giudicelli@ac-corse.fr

Gilles Cormi

Téléphone :

06 77 09 47 45

E-mail :

Gilles.cormi@ac-corse.fr

bd Pascal Rossini
BP 808
20192-AJACCIO CEDEX 4